



OIDP
25th CONFERENCE
INTERNATIONAL
OBSERVATORY
ON PARTICIPATORY
DEMOCRACY
SEPTEMBER 21-23
KRAKÓW 2026



Déclaration finale de la 25e Conférence de l'Observatoire international de la démocratie participative (OIDP) – Cracovie 2026

21-23 septembre 2026, Cracovie, Pologne

Espoir et renouveau face à la crise mondiale de la démocratie.

***L'avenir de la démocratie participative, du niveau local à la
gouvernance internationale.***

Nous, participants à la 25e Conférence de l'Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP), organisée par la Municipalité de Cracovie, Pologne, en coopération avec l'Organisation mondiale de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU),

- représentant des gouvernements locaux et régionaux, des organisations de la société civile, des mouvements citoyens, des institutions universitaires, des organisations internationales et des administrations publiques du monde entier ;
- nous référant aux 25 années de travail de l'OIDP en faveur de la promotion de la démocratie participative, du renforcement de la coopération internationale, de la facilitation des échanges de connaissances et de bonnes pratiques, et de l'accompagnement des villes, des régions et des communautés dans le développement de formes innovantes de participation citoyenne ;
- réunis à Cracovie, en Pologne, du 21 au 23 septembre 2026 autour du thème « Espoir et renouveau face à la crise mondiale de la démocratie : l'avenir de la démocratie participative, du niveau local à la gouvernance internationale »,

**adoptons par la présente cette Déclaration, qui traduit nos
constats partagés, nos engagements communs et notre appel à
l'action.**



I. La démocratie à un tournant : un constat partagé

À la lumière des discussions tenues lors de la Conférence de l'OIDP Cracovie 2026, **nous reconnaissons que :**

1. la démocratie se trouve à un tournant critique, confrontée à une convergence de défis complexes et interdépendants, notamment le déclin de la confiance du public dans les institutions, l'intensification de la polarisation politique et sociale, les conséquences des conflits armés et de l'instabilité géopolitique, les pressions migratoires, l'accroissement des inégalités et la crise climatique. Ces évolutions exercent une pression croissante sur les institutions démocratiques, affaiblissent la cohésion sociale et mettent à l'épreuve la capacité des gouvernements à tous les niveaux à répondre efficacement aux besoins et aux attentes des citoyens ;
2. les défis contemporains auxquels sont confrontées les sociétés démocratiques peuvent être relevés grâce à un renouvellement démocratique fondé sur une participation citoyenne véritable. Nous sommes convaincus que permettre aux citoyens de jouer un rôle actif dans la prise de décision publique renforce la résilience démocratique, rétablit la confiance dans les institutions publiques et favorise la cohésion sociale ;
3. la protection des droits humains et des libertés fondamentales, le respect de l'État de droit et la promotion d'une gouvernance démocratique demeurent une responsabilité constante et partagée. Dans un contexte d'incertitude mondiale croissante, ces principes sont essentiels pour renforcer la démocratie, préserver la dignité humaine et favoriser des sociétés pacifiques, inclusives et résilientes partout dans le monde ;
4. le développement et l'utilisation généralisée des technologies numériques, y compris l'intelligence artificielle, déplacent de plus en plus le débat public, l'engagement civique et la communication politique vers la sphère numérique, créant à la fois d'importantes opportunités et de nouveaux défis pour la démocratie. Si ces technologies peuvent élargir l'accès à l'information, renforcer la participation et faciliter le dialogue public, elles peuvent également contribuer à l'exclusion, à la désinformation, à la manipulation, à la discrimination et à l'érosion de la confiance du public ;



5. les gouvernements locaux et régionaux jouent un rôle essentiel dans la promotion et le renforcement de la démocratie participative. La participation citoyenne commence au niveau local, où les communautés peuvent s'attaquer collectivement à des problèmes concrets, délibérer sur les priorités publiques et élaborer des solutions pratiques adaptées aux besoins locaux. En tant que niveau de gouvernance le plus proche des citoyens, les villes, les municipalités et les régions constituent des laboratoires d'innovation démocratique, où de nouvelles pratiques participatives et délibératives sont développées, expérimentées et améliorées ;
6. les gouvernements locaux et régionaux ont une responsabilité particulière dans la protection des valeurs démocratiques, le maintien de la cohésion sociale et la réponse efficace aux besoins des citoyens, notamment en période de crise et d'incertitude. Dans des sociétés de plus en plus diverses, ils jouent également un rôle de premier plan dans la promotion de formes inclusives de participation et dans l'avancement de modèles plus ouverts de citoyenneté urbaine permettant à tous les habitants de contribuer à la vie démocratique de leurs communautés.

II. L'avenir de la démocratie participative : des engagements partagés

Convaincus que l'avenir de la démocratie elle-même dépend de la démocratie participative, **nous nous engageons à :**

1. **renforcer la participation citoyenne** en créant et en développant des possibilités significatives, continues et accessibles permettant aux citoyens d'influencer la prise de décision publique ; en veillant à ce que la voix des citoyens soit véritablement prise en compte dans la prise de décision ;
2. **favoriser une participation inclusive** en identifiant et en supprimant les obstacles sociaux, économiques, culturels, linguistiques, numériques et institutionnels à la participation ; en développant des mesures ciblées pour garantir la participation effective des femmes, des jeunes, des personnes

migrantes, des minorités, des personnes en situation de handicap et d'autres groupes historiquement sous-représentés ;

3. **faire progresser l'innovation démocratique** en soutenant l'expérimentation de nouvelles méthodes participatives et délibératives ; en facilitant la collaboration entre les gouvernements, les organisations de la société civile, les institutions universitaires et les citoyens afin de développer, d'évaluer et de déployer à plus grande échelle des pratiques démocratiques efficaces ;
4. **protéger les droits humains et les libertés fondamentales**, qui constituent la base essentielle d'une participation et d'activités authentiques de la société civile dans un État démocratique fondé sur l'État de droit ;
5. **utiliser les technologies numériques et l'intelligence artificielle** de manière responsable et centrée sur l'humain afin d'élargir la participation tout en prévenant la discrimination, la manipulation, la désinformation et l'exclusion numérique ;
6. **assurer une éducation civique formelle et informelle tout au long de la vie** en développant les connaissances, les compétences et les attitudes civiques nécessaires à une participation consciente, responsable et active à la vie publique ; en renforçant les compétences médiatiques, numériques, juridiques et délibératives ; en promouvant l'esprit critique, le dialogue, la coopération et une culture démocratique ; ainsi qu'en luttant contre la désinformation, la manipulation et l'exclusion civique par l'éducation ;
7. **renforcer le mouvement mondial en faveur de la démocratie participative** en favorisant les partenariats internationaux, les réseaux et les initiatives conjointes ; en partageant les connaissances, les données probantes et les bonnes pratiques au-delà des frontières, des secteurs et des différents niveaux de gouvernance ;
8. **établir le Bureau régional de l'OIDP pour l'Europe centrale et orientale**, afin d'accroître la reconnaissance et l'efficacité de l'OIDP en Europe centrale et orientale.



III. L'appel à l'action

Convaincus que la démocratie participative constitue une condition fondamentale pour construire des sociétés pacifiques, inclusives, résilientes et durables, capables de relever les défis du XXI^e siècle, **nous appelons les gouvernements nationaux, les organisations internationales et toutes les parties prenantes concernées à :**

1. **rétablir la confiance démocratique** en garantissant la transparence, une gouvernance ouverte et la responsabilité des institutions publiques ; en veillant à ce que les citoyens reçoivent des informations claires sur la manière dont leurs contributions influencent les décisions et les politiques publiques ;
2. **promouvoir la démocratie participative et délibérative à tous les niveaux de gouvernance** en intégrant de manière cohérente et systématique des mécanismes participatifs et délibératifs dans la prise de décision publique ;
3. **soutenir les gouvernements locaux et régionaux** en renforçant leurs capacités institutionnelles, en garantissant l'accès à des outils et ressources appropriés ainsi qu'à des financements stables, et en mettant en place des cadres législatifs favorables ;
4. **protéger et élargir l'espace civique** en garantissant les droits humains et les libertés nécessaires à la participation démocratique, notamment la liberté d'expression, la liberté d'association, la liberté de réunion et l'accès à l'information publique, tout en soutenant les activités de terrain menées par les organisations de la société civile et les citoyens ;
5. **veiller à ce que la transformation numérique soit au service de la démocratie** en promouvant le développement et l'utilisation de l'intelligence artificielle et d'autres technologies numériques dans un cadre fondé sur les droits humains, les valeurs démocratiques, la transparence, l'inclusion et la responsabilité politique ; en renforçant le contrôle démocratique et le contrôle citoyen de l'innovation technologique ; et en prévenant la désinformation, la manipulation, la discrimination, l'exclusion numérique et l'affaiblissement de la confiance du public dans les institutions démocratiques ;
6. **investir dans l'éducation civique** afin de doter les personnes de tous âges des connaissances, des compétences et des capacités nécessaires pour participer



efficacement à la vie démocratique, prendre part à un dialogue public éclairé et renforcer leur résilience face à la désinformation ;

7. **soutenir la recherche, l'innovation et le renforcement des capacités en matière de participation démocratique** en favorisant la collaboration entre les gouvernements locaux et régionaux, les organisations de la société civile et les institutions universitaires afin de développer, d'expérimenter, d'évaluer et de déployer à plus grande échelle des pratiques démocratiques innovantes.

Adoptée à Cracovie, en Pologne, le 23 septembre 2026

***par l'Assemblée générale de l'Observatoire International de la
Démocratie Participative***